ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat
Direction de l'organisation et de la performance

Division de l'organisation scolaire
Affaires générales
DOS 3

n°36 / 2026-2027
Affaire suivie par :
Secrétariat des commissions
Tél : 03 83 86 22 26
Mél : ce.dos3@ac-nancy-metz.fr

9, rue des Brice
Rond-point Marguerite
CS 30 013
54035 NANCY Cedex

Nancy, le 17 NOV. 2026

Commission de vie de site
Réunion du 28 septembre 2026

Représentants de l'administration :

M. Rodolphe DELMET – Secrétaire général d'académie adjoint, Directeur de l'organisation et de la performance
Mme Mathilde LEYGE – Directrice de la qualité administrative et de la modernisation
M. Dominique DELOPHONT – Chef de la DAF
M. Guillaume ZEVACO – Chef de DAF 1
M. Steven CLAUDE – Adjoint au chef de bureau DAF 1
M. Nicolas MARCHAL – Chargé d'opérations - DIRAGE

Représentants des services :

Mme Jany MARTINEZ – GIP Formation tout au long de la vie
M. Régis FORGIONE – Directeur de l'atelier Canopé de Meurthe et Moselle
Mme Hélène WATBOT – Directrice territoriale Grand-Est du réseau Canopé
Mme Marie-Maud LOIGEROT – Directrice adjointe de l'EAFC
Mme Anne-Estelle VENITUS – Cheffe de cabinet de la DSDEN 54

Représentants des personnels :

M. Anthony PERRIN – Représentant UNSA-Education
Mme Aude CHENET – Représentante UNSA-Education
Mme Aurélie MARCHAL – Représentante UNSA-Education
Mme Magali MOMPEU - Représentante UNSA-Education
Mme Christelle LEROUX – Représentante FSU
Mme Gwenaëlle NATTER – Représentante FSU (en visioconférence)

M. DELMET ouvre la séance et remercie les participants pour leur présence.
Il présente madame LEYGE, directrice de la qualité administrative et de la modernisation, qui va le remplacer sur le suivi de cette commission et des sujets liés à la vie de site.

1. Entretien général du site

M. DELMET rappelle que la qualité de l'entretien dépend des effectifs et qu'il y a une distinction entre l'effectif théorique et l'effectif réel. Il cite l'exemple de l'accueil de l'ensemble des personnels de la DRASI, qui réunit les 3 académies, dans le grand amphithéâtre. Cela a mobilisé 4 personnes sur 2 jours, ce qui s'est fait ressentir sur les tâches journalières liées à l'entretien.

M. DELMET souligne que les conditions de travail des collègues de l'entretien ont été dégradées cet été avec la canicule.

Mme WATBOT est satisfaite du nettoyage des locaux de Canopé.

Mme MARTINEZ note que depuis la rentrée, le nettoyage du GIP était insuffisant. Mais, une nouvelle équipe vient de se mettre en place et il faudra un certain temps pour voir de l'amélioration.

M. DELOPHONT ajoute que les consignes sont de donner la priorité aux espaces communs, de restauration et aux sanitaires. Il est difficile de compenser la fragilité des effectifs avec les congés annuels ou les arrêts pour maladie des personnels.

2. Point sur les travaux

M. ZEVACO énumère les différents travaux effectués depuis son arrivée.
Au bâtiment central :
- installation de vantaux sur certaines portes à l'extérieur ;
- ajout de butées de portes pour limiter le claquement de portes.

Au petit Saurupt :
- mise en évidence de fuites suite à des violents orages, réparées par le menuisier ;
- problème récurrent d'infiltration d'eau dans certains bureaux restant à traiter.

M. PERRIN demande les bureaux concernés.

M. ZEVACO confirme les numéros de bureaux concernés et ajoute qu'il a été demandé au menuisier de recenser les défaillances des menuiseries du bâtiment.

M. CLAUDE annonce que le nettoyage des vitres est terminé. Le nettoyage des vitres extérieures s'est déroulé sur 3 semaines. Pour l'intérieur des fenêtres, le temps de nettoyage a été rallongé, tenant compte de la présence des personnels dans les bureaux.

M. DELMET souligne que plusieurs agents ont été formés au nettoyage en hauteur et à l'utilisation de la nacelle, ce qui a permis de faire des économies en comparaison du devis proposé par les entreprises de nettoyage.

M. CLAUDE précise que le petit Saurupt n'a pu être concerné par ce lavage de vitres car la manipulation de la nacelle n'est pas possible autour du bâtiment. Une nouvelle phase avec un autre matériel est prévue.
M. PERRIN souhaite connaître la suite donnée au portail bloqué et fermé côté rue de Saurupt.

M. ZEVACO répond que la carte électronique dans le moteur est défaillante et qu'il est nécessaire de changer tout le moteur. Une réparation est souhaitée pour la fin du mois d'octobre.

M. DELMET revient sur la fenêtre de la cuisine à la DSDEN 54.

M. MARCHAL annonce qu'un devis a été établi et validé. Les travaux seront faits d'ici la fin de l'année 2026. Il ajoute que les fenêtres en accès pompiers seront également amenées à être changées, avec en priorité les bureaux ayant une seule fenêtre. Si les tests sont convaincants, le système sera généralisé aux autres sorties de secours.

Mme MARTINEZ demande si les radiateurs du petit Saurupt seront vérifiés et purgés, si nécessaire, avant la mise en route du chauffage pour l'hiver.

M. MARCHAL répond que la mise en route devrait être moins complexe que l'année dernière.

M. DELOPHONT précise que les bureaux sensibles au froid sont déjà fournis en radiateurs d'appoint, si besoin.

Mme MARTINEZ répond que ces radiateurs ne sont pas sécurisés et font sauter le courant. Elle souhaite plutôt que le chauffage fonctionne correctement au petit Saurupt, notamment le rez-de-chaussée qui est très froid.

M. PERRIN demande que des personnels électriciens vérifient les branchements de ces radiateurs pour éviter toute surchauffe.

M. DELMET ajoute que le chauffage reste uniforme dans tout le rectorat, hormis l'extrémité de l'aile A au rez-de-chaussée, à la DSDEN 54.

M. MARCHAL ajoute que le chauffage au petit Saurupt est coupé vers 16h30. Vu l'installation, la température chute vite et les radiateurs électriques peuvent prendre le relais.

M. PERRIN revient sur le problème de chaleur en période estivale, que ce soit dans le bâtiment du petit Saurupt ou dans le bâtiment central. A certaines périodes, il devenait très compliqué de travailler.

Mme NATTER confirme en indiquant que dans les bureaux de la DRAJES, la température est montée jusqu'à 38 degrés.

M. DELMET assure que la direction est en réflexion pour apporter des solutions face aux fortes chaleurs (aménagement extérieur, notamment en plantant des arbres le long des façades sud, et climatisation des salles de détente).

3 Sécurité des bâtiments

M. DELMET revient sur un problème récent sur le système de sécurité incendie (SSI) dans le bâtiment du petit Saurupt.

M. CLAUDE explique qu'il a été constaté un défaut d'alimentation du SSI. Le système semble hors service. Un devis a été demandé.

M. DELMET admet que le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) n'est pas encore opérationnel. Cependant, un bouton d'urgence a été installé à l'accueil, mais le test n'est pas concluant.

M. CLAUDE explique le fonctionnement : quand il est actionné, les numéros enregistrés reçoivent un sms puis des appels en cascades, selon le choix initialement proposé dans le bouton d'urgence. Dans le même temps, l'audio se met en marche et les personnes qui reçoivent les appels entendent ce qui se passe à l'accueil.

M. DELMET aborde la problématique de l'accès à la DSDEN 54 par le couloir de l'entrée principale. Une solution temporaire a été de mettre un détecteur de badge pour ouvrir la porte. Cette alternative ne convient pas aux agents proches de la porte, car ce système est trop bruyant et ne répond pas à la thématique du signalement. Une deuxième solution serait donc d'installer une porte avant la salle Samuel Paty.

M. MARCHAL répond que la création de cette porte serait très coûteuse et empêcherait l'accès libre à la salle de réunion.

Mme LEROUX confirme le bruit incessant du badge et du claquement de la porte.

M. DELMET souligne que personne ne devrait s'engager dans le couloir entre l'accueil et la DSDEN 54 sans être connu ou sans être accompagné. En termes de sécurité, si la personne n'a pas de badge, elle ne peut avoir accès aux services de la DSDEN.

M. PERRIN demande si le bruit ne peut pas être limité sur les portes existantes.

M. MARCHAL répond que ce sont des portes coupe-feu et donc munies de gros joints. Ces derniers doivent s'emboîter pour être efficaces et le contact entre ces joints est bruyant. Il propose une autre solution : remplacer la porte coupe-feu à l'entrée de la salle Samuel Paty, par une porte à ventouse avec badge, comme les portes palières des étages.

Mme LEROUX demande quand les travaux seraient engagés.

M. MARCHAL répond que le devis est établi.

M. DELMET ajoute que cette solution devait être présentée en séance et sera également proposée à la direction de la DSDEN pour accord, avant tout travaux. A court terme, le passage par la DSDEN ne pourra se faire qu'avec un badge.

M. DELMET annonce une réflexion sur une entrée unique au rectorat. Les autres accès via l'allée ou la rue de Saurupt pourraient être condamnés dans le futur.

Il annonce que la fin des travaux des logements Crous est prévue pour fin 2028.

4 Questions diverses

M. DELMET aborde la question de l'eau chaude dans les sanitaires, et se dit d'accord avec la réglementation envoyée par l'UNSA-Éducation.

Mme LEYGE rappelle que remettre de l'eau chaude dans chaque sanitaire engendrerait des coûts importants. Elle propose de donner l'accès à l'eau chaude dans un sanitaire par étage.

Mme MARCHAL propose de réserver cette disponibilité à la période hivernale.

M. PERRIN évoque les personnels sujets à l'arthrose. Il rappelle que cette disposition apparaît dans le code du travail. Il soumet l'idée de mettre l'eau chaude à un robinet sur deux.

M. DELMET revient sur la problématique du parking et des véhicules garés sur les zébras. L'identification des agents pouvant accéder en priorité au parking est mise à jour régulièrement.

M. DELMET ajoute qu'une réflexion se fait avec monsieur ZEVACO pour établir un programme attestant des places disponibles en temps réel. Mais le sujet est complexe. Néanmoins, chaque service arrive à gérer ses places avec une organisation propre.
Il annonce qu'à ce jour, les places pour les personnels à mobilité réduite sont toutes utilisées et même partagées. Mais, si de nouvelles demandes d'agents ayant droit sont déposées, les places sont reprises sur des places existantes au détriment des divisions. Il y a également un enjeu problématique avec les personnels itinérants (exemple : corps d'inspections) qui sont 90 agents pour 5 places.

M. PERRIN remercie l'administration pour cette politique de parking installée et maintenue, malgré les nombreuses difficultés énumérées. Il cite l'exemple de la DRASI où les chefs de service n'ayant pas besoin quotidiennement de leur place, la cède aux agents du service.

M. DELMET annonce que le nombre de places de vélos a augmenté.

Mme MARTINEZ demande s'il est possible de prévoir des emplacements pour les motos.

M. DELMET dit qu'il faut revoir également la signalisation.

M. ZEVACO répond qu'il existe 2 emplacements du côté du parking Clinchant. Cependant, on constate que les motards se garent parfois sur des zones interdites.

Mme NATTER estime que les agents de Jeunesse et Sports (JES) ne sont pas comptabilisés dans le découpage du parking.

M. DELMET répond que les agents de Nancy sont comptabilisés et non l'ensemble de la DRAJES.

M. PERRIN demande que les casiers des trottinettes soient déplacés ou de mettre en place un abri extérieur pour limiter le risque de départ de feu dû aux batteries. De plus, les trottinettes sont devenues trop grosses pour être insérées dans ces casiers.

M. DELMET est d'accord pour relancer le sujet, en vu notamment d'interdire les trottinettes dans les bureaux.

M. PERRIN demande s'il est possible d'envisager des tables extérieures mise à disposition toute l'année, ou la création d'un préau pour manger dehors en toute saison.

M. DELOPHONT répond que les tables sont sujettes au vol, ce qui est problématique.

Mme MARCHAL demande s'il serait possible de créer un abri pour recevoir les livraisons du service logistique afin d'éviter l'encombrement des couloirs.

M. MARCHAL assure que ce sujet est en réflexion.

L'ordre du jour ayant été traité, M. DELMET remercie les participants et clôture la séance.

Le secrétaire général d'académie adjoint,
Directeur de l'organisation et de la performance,



Rodolphe DELMET